



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PIE XII
AU NOUVEL AMBASSADEUR DE BELGIQUE PRÈS LE SAINT-SIÈGE,
S.E.M. ADRIEN NIEUWENHUYS***

Jeudi 14 septembre 1939

Monsieur l'Ambassadeur,

C'est une vive satisfaction pour Nous de recevoir des mains de Votre Excellence les Lettres par lesquelles Sa Majesté le Roi des Belges L'accrédite auprès de Nous comme Son Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire. Nous voyons dans ces Lettres une expression nouvelle de l'intérêt particulier que Votre Auguste Souverain attache au maintien des étroites et confiantes relations unissant heureusement la Nation Belge à ce Siège Apostolique : relations qui tournent à l'avantage tout ensemble de l'Église et de l'État. Les paroles, dont Votre Excellence a accompagné cet acte solennel, sont pour Nous une garantie (Nous l'attendions avec pleine certitude, mais Nous n'en sommes pas moins touché), que les intentions élevées de Sa Majesté trouveront en Vous la plus entière et la plus fidèle correspondance. En retour, soyez assuré, Monsieur l'Ambassadeur, que Nous, qui voici bien des années déjà avons eu l'occasion de connaître et d'apprécier vos belles qualités d'esprit et de cœur, Nous Vous donnerons bien volontiers tout Notre appui, dans l'accomplissement de la haute tâche qui Vous est confiée.

Les débuts de cette mission coïncident avec une heure de tension tragique, qui remplit Notre cœur d'une profonde tristesse. Ce qui, depuis le dernier conflit mondial, était l'angoisse et la terreur des peuples, est à nouveau une réalité, — la réalité d'une catastrophe incommensurable ! Car cette guerre nouvelle, qui déjà ébranle le sol de l'Europe, et particulièrement celui d'une Nation catholique, aucune prévision humaine ne peut calculer ni quel effroyable potentiel de carnage elle porte en elle, ni quelles seront son extension et ses complications successives. Votre Excellence rappelle à bon droit les efforts accomplis par Son Souverain, jusqu'à la dernière minute, pour sauver la paix menacée et pour préserver les peuples d'Europe des plus graves calamités. Mais, qui donc pouvait être plus ardemment disposé à aider ces généreuses tentatives,

que le Père commun de la Chrétienté ? Placé, par les devoirs de Notre ministère apostolique, au-dessus des conflits particuliers, et soucieux, dans Notre sollicitude paternelle, du vrai bien de tous les peuples, Nous voyons, avec un douloureux serrement de cœur, s'approcher de jour en jour le cataclysme qui suivrait, comme une conséquence inéluctable, l'abandon du principe des négociations et le recours à la force des armes. Nous n'avons pas à redire Nous-même comment la prévision d'un si grand malheur Nous a accompagné sans cesse, depuis le premier jour de Notre Pontificat ; comment, jusqu'à l'instant suprême qui précéda l'explosion des hostilités, Nous n'avons rien omis, de ce que Nous pouvions tenter, — soit par des prières et des exhortations publiques, soit par des démarches confidentielles, réitérées et précises, — pour éclairer les esprits sur la gravité du péril, et pour les amener à de loyales et pacifiques négociations, sur les bases, les seules solides et durables, de la justice et de l'amour : justice rendue au plus faible non moins qu'au plus fort ; amour qui se maintienne à l'abri des égarements de l'égoïsme, de sorte que la sauvegarde du droit de chacun ne dégénère pas en oubli, ou négation, ou violation positive du droit des autres.

Aujourd'hui malheureusement le grondement du canon, le tumulte des armées combattantes et la rapide succession des faits de guerre sont sur le point de couvrir toutes les autres voix. Les hostilités déjà engagées, dans certains secteurs avec des effets foudroyants, semblent actuellement barrer aux champions de la paix les routes qui, hier encore, pouvaient paraître accessibles à une bonne volonté réciproque. Dans un tel état de choses, Nous élevons Nos prières vers Dieu, qui tient dans sa main les cœurs des hommes, afin qu'il abrège les jours de l'épreuve, et qu'il ouvre aux peuples, menacés de malheurs indicibles, des voies nouvelles vers la paix, avant que l'incendie actuel ne soit transformé en conflagration universelle.

Puisque Nous sommes, bien qu'indigne, le Vicaire de Celui qui est descendu sur la terre comme le *Princeps Paris* ; — Nous sentant soutenu en outre par les prières des fidèles et conforté par l'intime certitude d'avoir avec Nous d'innombrables âmes de bonne volonté, — Nous ne cesserons pas d'épier attentivement, pour les seconder de tout Notre pouvoir, les occasions qui s'offriraient : avant tout, d'acheminer à nouveau les peuples, aujourd'hui soulevés et divisés, vers la conclusion d'une paix honorable pour tous, en conformité avec la conscience humaine et chrétienne, une paix, qui protège les droits vitaux de chacun et qui sauvegarde la sécurité et la tranquillité des Nations ; — et puis, tant que cela n'est pas possible, tout au moins de soulager les terribles blessures déjà infligées ou celles qui le seront dans l'avenir. À ce propos, il Nous plaît de rappeler certaines déclarations, par lesquelles les puissances belligérantes au commencement du conflit ont publiquement affirmé leur volonté d'observer, dans la conduite de la guerre, les lois de l'humanité et de se conformer aux stipulations des accords internationaux. Nous voulons donc espérer d'une manière spéciale, que les populations civiles seront préservées de toute opération militaire directe ; que, dans les territoires occupés, seront respectés la vie, la propriété, l'honneur et les sentiments religieux des habitants ; que les prisonniers de guerre seront traités humainement et pourront sans obstacles recevoir les réconforts de la religion ; que sera exclu l'usage des gaz asphyxiants et toxiques.

Chez un peuple, qui a donné à l'Église de si admirables héros de charité chrétienne, Nous sommes sûr que Notre appel pour la paix du Christ, pour la justice et la charité dans les relations internationales, trouvera toujours des mains secourables. Animé de cette consolante confiance, Nous invoquons la toute-puissante protection de Dieu sur Sa Majesté le Roi et sur toute la Famille Royale, sur le Gouvernement et la Nation Belge, et Nous implorons en particulier les bénédictions divines sur Votre Excellence, afin qu'elles L'accompagnent au cours de Sa haute mission.

* AAS 31 (1939), p.367-369.

Documents Pontificaux 1939, p.248-250.

Actes, I, p.185-187.

Actes et Documents du Saint-Siège relatifs à la seconde guerre mondiale, vol I p.304-306.

La Documentation catholique, n.905, c.1130-1132.

Discours et Messages-radio de S.S. Pie XII, I,

Première année de Pontificat, 2 mars 1939 - 1er mars 1940, pp. 311-313

Typographie Polyglotte Vaticane.
